

## NOTE AU PRESIDENT

**Concerne : Etat des lieux du Cadre de concertation Interinstitutionnel (INSTITUTIONS PUBLIQUES) et Chefs Coutumiers.**

I. **Suivi** : M/AP : Benjamin BANGALA BASILA

II. **Organisation/Institutions partenaires** :

1. Ministère de l'Intérieur, **Contact** : 0818106078/Ministère de la Décentralisation et Affaires Coutumières, **Contact** : 0815152067.
2. Alliance Nationale des chefs traditionnels de la République Démocratique du Congo  
**Contact** : 0997022100/0812404448.

III. **Activités réalisées** :

1. Rencontre d'échanges et d'édification avec les chefs coutumiers.  
Objet : processus électoral, feuille de route de la CENI, situation des groupements et chefferies après la promulgation des décrets du Premier Ministre créant les nouvelles ETD.
2. Séance d'échanges et d'informations avec les Membres de l'Assemblée Provinciale et du Gouvernement provincial de Kinshasa.  
Objet : processus électoral en général et particulièrement exigences de la feuille de route de la CENI, du calendrier des élections Urbaines, Municipales et Locales projetées en 2015.
3. Forum de sensibilisation sur les grandes étapes du processus électoral à l'intention des autorités politico-administratives (Bourgmestres et leurs adjoints, Chefs des quartiers et leurs adjoints, Notables, ...) de la ville de Kinshasa.
4. Mission conjointe CENI/Ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation et Affaires coutumières dans le Kasai occidental relative à la stabilisation des Entités Territoriales de base et la validation de la cartographie électorale.
5. 2015 :
  - Mission de sensibilisation dans l'ex Province Orientale sur le calendrier global de la CENI.
  - Signature du Protocole d'accord entre la CENI et l'Alliance Nationale des Autorités Traditionnelles de la République Démocratique du Congo (ANATEC) : Cadre de dialogue permanent et de partenariat entre la CENI et les Autorités Traditionnelles de la République Démocratique du Congo.  
Objectif : promouvoir l'éducation civique et électorale, la sensibilisation et la vulgarisation des textes légaux auprès des populations à **la base**.

**IV. Activités projetées :**

Organisation des ateliers de renforcement des capacités.

Cible : Autorités Traditionnelles et Autorités politico-administratives de la République Démocratique du Congo sur l'ensemble du processus électoral (détail voir Annexe).

**V. Risques et problèmes rencontrés (Description objective)**

- Manque d'un budget affecté aux activités du cadre de concertation.  
Conséquence : difficile de programmer certaines activités en temps réel (ateliers de renforcement des capacités, forums d'échanges et d'informations sur des événements ayant un impact sur le processus électoral en cours, ...).
- Rencontres à organiser au niveau des Provinces.  
Difficulté de déplacement des partenaires (Administrateurs de Territoire, Chefs Coutumiers, ...) de leurs milieux vers le chef-lieu de la province.
- Entités objet d'attaques régulières des groupes armés résiduels, constitue un handicap sérieux pour l'encadrement des populations à la base.

**VI. Commentaire libre :**

Nécessité d'un budget annuel des activités programmées et dument validées.  
Constat régulier : précipitation dans la recherche des moyens à chaque fois qu'une activité est programmée et autorisée ; moyens souvent rendus disponibles la veille de l'activité.